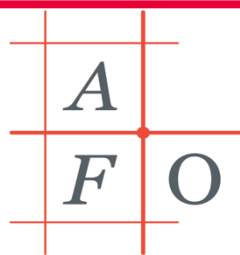


Le Prix



LISSAC
l'Opticien

édition 2026

Critères de sélection et remise du Prix

- ✚ Les meilleurs mémoires de fin d'études d'orthoptie de chaque école, validés par leurs responsables seront adressés à l'A.F.O. dont le comité de lecture désignera le lauréat
- ✚ Le Prix est attribué au mémoire le plus méritant par son intérêt et son originalité.
- ✚ La grille de notation comprend 7 items de coefficients différents.
- ✚ Les notes sont attribuées par les membres du comité de lecture du Prix-AFO-Lissac en toute indépendance et font l'objet d'une consultation finale commune.
- ✚ Le lauréat (auteur et/ou co-auteur) présentera son travail sous forme d'une communication audiovisuelle d'environ 15 minutes lors de la session scientifique du Congrès de Province de l'Association Française d'Orthoptie: le samedi **3 octobre 2026 à Strasbourg.**
- ✚ A l'issue de la présentation, le Prix sera remis par l'A.F.O. et **LISSAC** qui en assure la dotation.
- ✚ Ce prix est une bourse d'une valeur de 2000 euros qui doit permettre au(x) lauréat(s) de parfaire sa (leur) formation(s) par l'inscription à un D.U., D.I.U., ou à des stages de formation (orthoptie, réfraction, basse vision, explorations fonctionnelles de la vision, neuro-ophtalmologie, neuro-sciences, etc...), à l'achat d'ouvrages scientifiques ...

Un résumé du mémoire lauréat sera publié en pdf sur le site de l'AFO www.afo-orthoptique.fr

Le (s) lauréat(s) s'engage(nt) à demander l'autorisation de l'A.F.O. pour toute publication ultérieure de ce mémoire lauréat .

AFO certifiée Qualiopi pour ses actions de formation.

PRIX AFO-LISSAC 2026

- ✚ Les étudiants désirant présenter leur mémoire doivent en avertir l'A.F.O. **avant le 6 juillet 2026** (bulletin de participation)
- ✚ Les mémoires sélectionnés doivent être adressés au siège de l'AFO par mail à contact@afo-orthoptique.fr **avant le 16 juillet 2026** (pdf mémoire)
- ✚ La proclamation des résultats aura lieu à Strasbourg le 3 octobre 2026 lors du congrès de l'A.F.O.
- ✚ Le (s) lauréat(s) et leurs responsables d'études seront avertis par courrier mi septembre .
- ✚ Un exemplaire imprimé du mémoire lauréat devra être envoyé à l'A.F.O. **Emmanuel Lecannelié – AFO**
1 avenue de Verdun Bât LB3 – 71100 Chalon sur Saône

Règlement

Article 1. Les candidats doivent attester la lecture et l'acceptation des paragraphes précédents

Article 2. La somme de 2000 euros, montant du Prix attribué par les Etablissements LISSAC doit servir à parfaire la formation du (des) lauréat(s) désigné(s) par le comité de lecture de l'A.F.O. selon les critères pré -cités.

Article 3. Le(s) lauréat(s) sera(seront) tenu(s) de rendre compte de la formation suivie ainsi que des perspectives ouvertes par celle-ci.

Article 4. Le(s) lauréat(s) s'engage(nt) à mentionner l'aide accordée par les Etablissements LISSAC dans toute publication relative aux travaux effectués grâce à ce Prix.

N.B. Les mémoires sont conservés dans les archives de l'A.F.O.

Toutes les informations et les formulaires sont sur le site

www.afo-orthoptique.fr

AFO certifiée Qualiopi pour ses actions de formation.

Participation au PRIX A.F.O. – LISSAC 2026

Je soussigné(e).....

..

étudiant(e) en fin de 3ème année d'orthoptie, présente , en accord avec
les responsables de l'Ecole de
mon mémoire de fin d'année pour participer au Prix AFO-LISSAC 2026

Mes coordonnées :

Prénom :Nom :

adresse personnelle :

.....

e-mail :

téléphone :

☐ reconnais avoir pris connaissance et accepté les conditions
décrites dans le présent règlement.

☐ m'engage à les respecter.

A.....le : Signature :

Titre du mémoire :

.....

.....

Auteur(s):.....

.....

*En cas de mémoire co-écrit
cette fiche doit être remplie par chacun(e) des auteur(e)s*

Cette fiche doit être envoyée avant **le 06 juillet 2026**

Le mémoire (version numérique) avant **le 16 juillet 2026**

Emmanuel Lecannelié - AFO
1 avenue de Verdun – Bât LB3
71100 Chalon sur Saône

contact@afo-orthoptique.fr

AFO certifiée Qualiopi pour ses actions de formation.